



SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2014

(Convocation du 11/09/2014)

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte rendu
- Présentation d'un dossier de prise en charge déposé par l'assistante sociale,

Questions diverses :

- Compte rendu commission des personnes âgées,
- Menu du repas des anciens

Le vingt-quatre septembre deux mille quatorze à dix-huit heures quarante cinq minutes, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Lavalette régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, à la mairie de Lavalette, sous la Présidence de Monsieur André FONTES, Maire.

Etaient présents : M. Roger PAYOUX, Olivier BOULBES

Mmes Michèle CAPDO, Peggy MEGARDON, Danielle PUECH, Pascale RIMASSA, Françoise TRINQUES, Imma LOPEZ.

Absent excusé ayant donné procuration : Mme Domitille GARNIER à M. André FONTES

Absent : M. Joël HOFFMAN

Madame Pascale RIMASSA a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU

La réunion débute à 18h45 avec l'approbation du dernier compte-rendu de la Commission du 23 avril 2014.

Adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION D'UN DOSSIER DE PRISE EN CHARGE DÉPOSÉ PAR L'ASSISTANCE SOCIALE

Présentation d'un dossier de demande d'Aide Financière adressé au CCAS de Lavalette, et établi par Madame Perrone, Assistante Sociale. Après une étude du dossier, le montant de 500 euros demandé est accordé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte-rendu de la sous-commission des personnes âgées du 10 septembre 2014. Pascale Rimassa présente les points qui ont été débattus lors de cette commission.
 - o **Le portage des repas** aux personnes âgées : Enquête à mener dans chaque commune de la C3G. A Lavalette deux structures effectuent des distributions, l'Entreprise Recapé de Verfeil et le traiteur « A Table » de Lavalette.



- **Le transport « à la demande » des personnes âgées** vers un arrêt de bus ou métro dans le cadre de déplacements de « loisirs ». Si ce transport « à la demande » existe dans certaines communes, ce n'est pas le cas de Lavalette. Chaque commune doit effectuer une enquête de proximité auprès des personnes âgées afin de savoir si certaines d'entre elles seraient intéressées. Véronique Gasc, Agent Social sur Lavalette, contactée en amont de la réunion, s'est proposée pour mener cette enquête de proximité.
- **Le poste de l'Agent Social** : Le contrat « aidé » relatif au poste de l'Agent Social arrive à terme en janvier 2015 et risque de ne pas être reconduit. Tous les membres du CCAS manifestent à cet égard leur grande inquiétude. Les visites hebdomadaires de l'Agent Social sont essentielles, voire vitales pour nos Anciens. Si une telle décision était prise, une soixantaine de personnes âgées, réparties dans les 5 communes de Saint Marcel Paulel, Bonrepos-Riquet, Verfeil, Gauré et Lavalette, perdraient le soutien moral et l'aide reçus par l'Agent Social.

- **Organisation du repas de Noël** :
 - Menu du repas des Anciens : Celui-ci se tiendra le dimanche 14 décembre 2014 à la salle polyvalente de Lavalette. Le Traiteur Aromatic de Fonsegrives a été contacté et a fourni un devis avec plusieurs menus. Le choix s'est collégialement porté sur l'un d'entre eux.
 - Les chocolats de Noël : Des ballotins Jeff de Bruges seront commandés et distribués aux personnes absentes au repas du 14/12/2014.

Rien ne restant à l'ordre du jour, séance est La réunion s'achève à 21h30.